



Sommières, le 24 novembre 2017

Objet : Convocation du Conseil Communautaire

Direction générale des Services

Affaire suivie par : Pierre LERASLE/PM/PL/MAA

**Le Président de la Communauté de Communes  
du Pays de Sommières**

**Aux**

**Membres du  
Conseil Communautaire**

**Madame, Monsieur,**

Je vous convie à la réunion du Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Sommières, dont vous avez été nommé membre pour le mandat 2014-2020, le :

**Jeudi 30 Novembre 2017 à 18h30**

Au siège de la C.C.P.S- Parc d'Activités de l'Arède à Sommières.

### **ORDRE du JOUR.**

#### **ADMINISTRATION GENERALE :**

- 1- Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 28 septembre 2017.
- 2- Révision des statuts Communautaires.
- 3- Modification de compétences en lien avec la gestion des milieux aquatiques, et la prévention des inondations (dite hors GEMAPI) au 1er Janvier 2018.
- 4- Définitions des intérêts communautaires.
- 5- Approbation des statuts du PETR Vidourle-Camargue.

#### **AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES :**

- 6- Convention de mise à disposition d'équipement sportif (terrain synthétique) entre la commune de CALVISSON et la Communauté de Communes du Pays de Sommières, durant le temps de restauration scolaire.
- 7- Convention de mise à disposition du terrain de sports et des sanitaires extérieurs (école La Condamine à SOMMIERES) entre l'association Sommières Athlétisme et la Communauté de Communes du Pays de Sommières-année 2017-2018.
- 8- Convention avec la Commune de Saint-Mamert pour la gestion de la compétence scolaire pour les enfants de Parignargues- Année scolaire 2017-2018.
- 9- Convention avec la Commune de Saint-Mamert pour la répartition des frais de fonctionnement de la restauration scolaire pour les enfants de Parignargues- Année scolaire 2017-2018.
- 10- Environnement Numérique de Travail (ENT) : Autorisation donnée au Président pour signer la convention avec l'Académie de Montpellier- pour la période 2017-2021.

#### **TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES :**

- 11- Conventions avec les communes pour la mise à disposition de locaux communaux pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) – année scolaire 2017-2018.
- 12- Projet Educatif de Territoire (PEDT 2017-2020) : Autorisation donnée au Président pour la signature de la convention PEDT avec les partenaires institutionnels.
- 13- Avenant à la Convention 2017 relative à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires avec les associations et les auto entrepreneurs, pour le 1er semestre 2018.
- 14- Avenant à la Convention 2017 entre la Communauté de Communes du Pays de Sommières et l'Association Familles Rurales de Calvisson, relative à la mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires.



### **ECONOMIE :**

- 15- ZAC de Calvisson – modification agrément pour le lot n° 6 – SCI Maragilis de M. et Mme Marignan.
- 16- Vente de terrains intercommunaux zone de Corata à Sommières.
- 17- Location de terrains intercommunaux zone de Corata à Sommières.
- 18- Vente d'un terrain intercommunal, commune de Villevieille – prolongation de délai de la promesse unilatérale de vente.

### **CULTURE :**

- 19- Convention 2018/2021 avec le Département du Gard, Gard Tourisme et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Gard pour la surveillance, l'entretien et la promotion des réseaux locaux labellisés « Gard Pleine Nature ».
- 20- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour le développement et la gestion d'une application pour smartphone destinée aux pratiques d'activités de pleine nature.
- 21- Contrat Territoire Lecture : convention tripartite Etat/Communauté de Communes du Pays de Sommières/commune de Sommières.

### **COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS :**

- 22- Convention avec la Société LVL pour la récupération des cartouches d'encre usagées.
- 23- Convention avec la Société Recycl-M pour la récupération des radiographies.
- Questions diverses.

**Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.**

**Le Président – Pierre MARTINEZ :**

